

Charly Haenni, député		P2004.07
Revenu cantonal par habitant		DEE
		Cosignataires: ---
Reçu SGC: 14.03.07	Transmis CHA: 28.03.07*	Parution BGC: mars 2007

Dépôt et développement

En parcourant l'annuaire statistique du canton de Fribourg 2006/2007 et plus particulièrement la rubrique « Economie nationale », on doit dresser le bilan que l'évolution du revenu cantonal par habitant demeure le point faible du développement de notre canton.

Voici quelques chiffres qui sont très parlants:

Année	Population du canton	Revenu par habitant		Fribourg en % de l'indice CH à 100
		Suisse	Fribourg	
1998	229'947	47'857	37'968	79,3
2000	234'307	50'225	38'996	77,6
2002	240'339	48'562	38'544	79,4
2004	246'656	52'627	38'760	73,6

Le constat que l'on peut poser est le suivant: depuis 1998 et par rapport à l'évolution du revenu des autres cantons suisses, il y a une stagnation, voire un recul sérieux depuis 2002. Le seul canton à avoir un revenu plus faible est le Valais alors qu'au même niveau, on trouve le Jura et Obwald. Obwald vient de corriger l'aménagement de sa fiscalité afin, notamment, de lutter contre cette situation.

Je relève toutefois que les chiffres datent de 2004, donc j'ignore en l'état si la situation s'est améliorée ou péjorée depuis.

Il est vrai que le canton de Fribourg connaît une croissance démographique supérieure à la moyenne suisse et cela contribue certainement, dans une faible mesure, à diminuer la moyenne du revenu par habitant. Nous accueillons en effet une population jeune et cet élément est plutôt positif. On pourrait donc arguer que le taux de dépendance est élevé (proportion des jeunes 0-19 ans et des aînés 65 ans et plus, par rapport aux 20-64 ans), en comparaison à d'autres cantons. Or, tel n'est pas le cas, car la moyenne suisse est à 61,8 % contre 62,6 % pour Fribourg. A noter cependant des différences très importantes entre les districts: 72,5 % en Glâne contre 56,8 % en Sarine.

Pourtant, si on compare l'évolution du produit intérieur brut (PIB) par rapport au reste de la Suisse, on remarque que le canton fait presque jeu égal (graphique G04-01 de la p. 146 de l'annuaire). Mais le calcul par habitant ressortant du tableau chiffré (T04-02 p. 146) donne une image quelque peu différente. Voici quelques chiffres:

Année	PIB en francs par habitants		Pourcentage
	CH	FR	
1990	48'526	36'356	74,9 %
1995	52'709	38'966	73,9 %
2000	57'680	40'763	70,6 %
2006	63'403	43'377	68,4 %

* date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).

De toute évidence, il y a une dilution du PIB par la croissance démographique. Autrement dit, la croissance démographique s'accompagne majoritairement d'une augmentation d'activités à faible valeur ajoutée (construction, grandes surfaces, restaurants exotiques, etc.).

Au regardant de plus près les emplois, on peut relever que dans le secteur secondaire, qui réalise des performances remarquables à l'exportation, le nombre d'emplois à plein temps a diminué de 32'010 en 1991 à 27'319 en 2005. Globalement, le secteur primaire offre 11,05 % (CH 5,4 %) des emplois, le secteur secondaire 27,45 % (CH 25,5 %) et le secteur tertiaire 61,50 % (CH 69 %).

Si les trois secteurs économiques sont importants, il est urgent de se préoccuper, au niveau cantonal, des moyens dont disposent le canton mais également les régions et les communes, dans le but de favoriser le développement d'entreprises et de sociétés qui mettront sur le marché des emplois à haute valeur ajoutée.

Je ne passerais pas sous silence le travail efficace et efficient de la promotion économique cantonale et ses nombreux succès dans des secteurs bien définis, des secteurs qui apportent déjà des emplois à haute valeur ajoutée. Cependant, la promotion économique n'a que peu de prise sur les nombreux emplois à faible valeur ajoutée qui sont créés. C'est à la politique d'agir, certainement aussi par le biais de l'aménagement du territoire et par une politique d'immigration mieux ciblée (on doit éviter de créer de nouveaux « working poors »).

Notre canton doit, en outre, tirer parti de son immense potentiel de matière grise. Nous avons une Université, des Hautes Ecoles et des chefs d'entreprises hautement compétents. Ne serait-il pas judicieux de réunir tous ces acteurs autour d'une table ronde afin de mettre sur pied les « Etats généraux » ou les « assises » permettant de décliner une véritable politique pour une augmentation du revenu par habitant.

Fort de ce qui précède, je demande au Conseil d'Etat de donner sa vision sur cette question et, le cas échéant, de dire quels sont les axes qu'il souhaite privilégier et les mesures qu'il entend prendre afin de faire progresser le revenu cantonal par habitant.

* * *